

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

UNE
VOIX FORTE
AU SERVICE DE SES MEMBRES

TABLE DES MATIÈRES

Le CPQ : Une voix forte au service de ses membres	3
Plateforme d'interventions stratégiques 2014-2017	4
Mot du président du conseil d'administration	6
Mot du président-directeur général	7
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014	
Axe 1 – Une main-d'œuvre qualifiée, abondante et à coût concurrentiel	8
Axe 2 – Une réglementation intelligente	10
Axe 3 – Des finances publiques saines et une fiscalité concurrentielle	12
Axe 4 – Une économie durable	14
Axe 5 – Un dialogue social essentiel	16
Sommaire des autres activités du CPQ	18
L'équipe du CPQ au 31 décembre 2014	22
Merci à nos partenaires	23

LE CPQ : UNE VOIX FORTE AU SERVICE DE SES MEMBRES

Regroupant plusieurs des plus grandes entreprises du Québec depuis 46 ans, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) réunit aussi la vaste majorité des associations patronales sectorielles, ce qui en fait la seule confédération patronale du Québec.

Il représente directement et indirectement plus de 75 000 employeurs de toutes tailles, tant du secteur privé que parapublic, ayant des activités au Québec.

MISSION – Assurer que les employeurs puissent disposer des meilleures conditions possibles pour prospérer au Québec.

VISION – Le niveau et la qualité de vie de l'ensemble de la population dépendent de la capacité de la société à devenir plus prospère, en mettant en place les conditions nécessaires telles que l'entrepreneuriat, l'accroissement de la productivité, la création de richesse et le développement durable. À cet égard, le CPQ se veut un point de convergence du monde patronal. Par son leadership, il vise à devenir davantage une référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable.

VALEURS – Rigueur et pragmatisme / Importance du capital humain / Responsabilité / Créativité / Entrepreneuriat / Solidarité / Ouverture / Passion et engagement.



Une participation active et engagée auprès des instances gouvernementales

Les employeurs du Québec peuvent compter sur la participation du CPQ au sein de diverses instances où s'élaborent les politiques qui touchent les entreprises. Ses interventions sont guidées par les grands axes de sa plateforme d'interventions stratégiques 2014-2017.

Ainsi, en 2014, le CPQ a représenté les employeurs, notamment :

- ⇒ au conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), et aux nombreux comités du CA et comités de travail de la CSST;
- ⇒ au conseil d'administration et au comité exécutif de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et aux nombreux groupes de travail de la Commission;
- ⇒ au Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM);
- ⇒ au Comité de suivi en matière d'allégement réglementaire et administratif;
- ⇒ au Comité des intervenants économiques auprès du sous-ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;
- ⇒ au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques;
- ⇒ à la Table ronde tripartite formée de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et des provinces, du Conseil canadien des employeurs et du Congrès du travail du Canada sur les normes internationales du travail;
- ⇒ auprès de nombreuses commissions parlementaires de l'Assemblée nationale et de la Chambre des communes;
- ⇒ auprès des députés par une tournée annuelle des caucus des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes.

S'ALLIER POUR LA PROSPÉRITÉ

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA PLATEFORME D'INTERVENTIONS STRATÉGIQUES 2014-2017

AXE 1

UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE, ABONDANTE ET À COÛT CONCURRENTIEL

- Améliorer le système d'éducation afin que les jeunes puissent terminer leur formation générale avec tous les outils nécessaires à l'atteinte de leurs aspirations personnelles et à la réussite de leur carrière professionnelle.
- Adapter les programmes de formation de la main-d'œuvre de manière à ce que les travailleurs aient accès à une formation continue tout au long de leur vie active.
- Obtenir une nouvelle loi sur l'immigration assurant un meilleur arrimage avec les besoins du marché du travail.
- Geler, voire réduire, le fardeau fiscal imposé par les taxes sur la masse salariale. Compenser toute hausse par une diminution équivalente des taxes déjà assumées par les employeurs.
- Réviser et recentrer sur leur mission essentielle les programmes financés par les taxes sur les salaires, dont les avantages sont plus généreux au Québec qu'ailleurs au Canada.

AXE 2

UNE RÉGLEMENTATION INTELLIGENTE

- Fixer des objectifs plutôt qu'imposer des moyens uniformes et des processus lourds pour les atteindre.
- Assurer une cohérence entre les différents organismes étatiques.
- Réviser et ajuster régulièrement la réglementation aux nouvelles réalités économiques et sociales.
- Alléger, simplifier et viser des objectifs de résultats raisonnables de façon à ce que les petites entreprises puissent s'y conformer sans mettre en péril leur rentabilité.
- Favoriser les investissements et la création d'emplois dans un contexte de développement durable et de concurrence mondiale.
- Encadrer le pouvoir des inspecteurs qui s'assurent du respect de la réglementation afin d'éviter les décisions arbitraires et les abus.

Le Québec a besoin d'une voix forte et unie du milieu des affaires auprès du gouvernement et dans les débats publics. Une voix qui fait entendre les préoccupations des créateurs de richesse dans notre société et qui propose des solutions à long terme pour rendre notre économie plus productive et concurrentielle.

Au cours de la période 2014-2017, le CPQ se veut le point de convergence de la solidarité patronale pour les employeurs et les entreprises du Québec. Par son leadership, il cherche à mobiliser le milieu des affaires pour faire progresser les conditions de succès des entreprises ainsi que les déterminants d'une plus grande prospérité autour de cinq axes stratégiques.

AXE 3

DES FINANCES PUBLIQUES SAINES ET UNE FISCALITÉ CONCURRENTIELLE

- Retourner à l'équilibre budgétaire le plus rapidement possible afin de léguer un bilan financier sain aux générations futures.
- Exercer un contrôle rigoureux des dépenses publiques et viser à les ramener, en pourcentage du PIB, à la hauteur de la moyenne canadienne.
- Éviter de nouvelles hausses de taxes ou d'impôts ou, dans le cas contraire, compenser toute nouvelle taxe ou tout nouvel impôt par une baisse de taxe ou d'impôt ailleurs dans le système fiscal.
- Mettre en place des mécanismes de tarification des services publics avec doigté et transparence, accompagnés de réductions d'autres ponctions fiscales.
- Instaurer un climat favorable à l'investissement dans le but de stimuler la croissance économique et élargir l'assiette fiscale.

AXE 4

UNE ÉCONOMIE DURABLE

- Mettre en valeur de façon responsable les ressources naturelles du Québec.
- Investir dans les infrastructures publiques.
- Miser sur la création d'emplois bien rémunérés et à valeur ajoutée.
- Stimuler l'investissement privé et l'entrepreneuriat, particulièrement chez les jeunes.
- Favoriser le développement et la productivité des entreprises.

AXE 5

UN DIALOGUE SOCIAL ESSENTIEL

- Mobiliser la communauté des gens d'affaires afin d'engager un dialogue constructif et inclusif avec la population de toutes les régions du Québec.
- Raviver l'engouement de la population pour la réussite de nos entreprises et améliorer la compréhension du lien entre prospérité, niveau de vie et qualité de vie.
- Fournir des plateformes de partage des expériences, des points de vue et des témoignages de la part d'entrepreneurs, de travailleurs, de jeunes, de personnalités et de gens provenant de toutes les régions et de divers horizons.



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se donner le goût de prospérer!

En cette première année de mandat à titre de président du conseil d'administration, c'est avec fierté et enthousiasme que je vous invite à prendre connaissance de notre rapport d'activité 2014. Il témoigne de l'ambition, de l'efficacité et de la détermination du CPQ à faire cheminer le Québec vers une plus grande prospérité pour les Québécois d'aujourd'hui et de demain. Surtout, il démontre qu'en unissant nos forces, nous, les membres, nous donnons les moyens au CPQ de faire en sorte que les entreprises et les employeurs du Québec disposent des meilleures conditions possibles pour réaliser leur plein potentiel, à la grandeur du territoire et depuis maintenant 46 ans.

Grâce à l'engagement continu du conseil d'administration et de la permanence du CPQ, avec le soutien des associations patronales et des entreprises membres, nous avons réussi à nous imposer comme porte-parole majeur et crédible du milieu des affaires au Québec au fil des ans. Aujourd'hui, le CPQ est devenu la référence incontournable que nous attendions dans les principaux débats publics. C'est cet héritage qui nous a permis, au cours du dernier exercice, de poser les bases d'un nouveau plan stratégique et de mettre en œuvre une nouvelle plateforme d'interventions stratégiques 2014-2017, sur laquelle s'articule ce rapport.

Cette feuille de route vise à stimuler l'investissement, clé de la prospérité actuelle et future du Québec, et à développer un environnement d'affaires accueillant, stable et prévisible, autour des cinq axes stratégiques suivants :

- 1 une main-d'œuvre qualifiée, abondante et à coût concurrentiel;
- 2 une réglementation intelligente;
- 3 des finances publiques saines et une fiscalité concurrentielle;
- 4 une économie durable;
- 5 un dialogue social essentiel.

Cette plateforme a l'ambition de non seulement faire entendre la voix des employeurs au Québec et au Canada, mais également d'engager un dialogue constructif avec nos partenaires sociaux et gouvernementaux dans la recherche de solutions à nos défis communs. C'est dans cet esprit que 2014 a marqué également la mise en place de la campagne PROSPERITE.QUEBEC, fruit d'un travail de préparation de longue haleine, à laquelle nous consacrerons nos énergies pour les trois prochaines années.

Sous le thème de *La prospérité pour tous, avec tous et par tous!*, cette campagne novatrice est fondée sur le partage des expériences et des points de vue de tous ceux et celles qui croient au potentiel extraordinaire du Québec, et qui désirent le libérer davantage au profit de l'ensemble de la société.

PROSPERITE.QUEBEC permettra de faciliter les échanges afin d'expliquer et de valoriser le rôle des entreprises dans le processus de création de la richesse collective, de même que d'expliquer le lien entre la croissance économique et le niveau et la qualité de vie, en plus de faire connaître les atouts et les richesses du Québec. **L'objectif : Se donner le goût de prospérer!**

Si le CPQ est aujourd'hui « une voix forte au service de ses membres », c'est notamment grâce au travail et à l'énergie que consacrent nos administrateurs à déterminer et à faire progresser nos orientations. Je suis choyé de pouvoir compter sur l'expérience de ces personnes remarquables. C'est un privilège également, que de pouvoir compter sur une équipe aussi solide et engagée que celle de la permanence, qui travaille quotidiennement à accroître l'influence et le rayonnement du CPQ et de ses membres sur tous les plans. Elle est le moteur de nos succès!

« Si le CPQ est aujourd'hui « une voix forte au service de ses membres », c'est notamment grâce au travail et à l'énergie de notre équipe... »

Louis-Marie Beaulieu
Président du conseil d'administration



MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL 2014, une année charnière pour le CPQ

Il y a six ans, le CPQ s'est doté d'une nouvelle vision, d'une mission plus inclusive et d'une signature sous le thème *S'allier pour la prospérité*. Dès lors, nous avons été présents sur toutes les tribunes pour appuyer le développement économique pour tous au Québec, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Fort de ces années qui ont vu croître sa crédibilité et sa notoriété auprès des décideurs, tant au palier provincial qu'au palier fédéral, voire à l'international, le CPQ a mis cette influence renouvelée au service de la prospérité du Québec en 2014 en diversifiant la panoplie de moyens à sa disposition pour réaliser sa mission. À cet égard, le dernier exercice a représenté une année de transition et de planification importante, marquée en parallèle par l'adaptation à de nombreux changements sur la scène politique également.

Au regard de la politique provinciale, l'année 2014 a commencé avec la tenue d'une élection générale durant laquelle le CPQ a interpellé les formations politiques afin qu'elles s'engagent à formuler des engagements concrets en faveur d'un resserrement des dépenses publiques, d'une amélioration du climat d'affaires et de la mise en place de conditions plus favorables pour encourager l'investissement et activer la création d'emplois de qualité.

Aujourd'hui, nous constatons avec satisfaction que les priorités du gouvernement actuel sont fortement inspirées des propositions du CPQ, dont plusieurs émanent directement de notre nouvelle plateforme d'interventions stratégiques 2014-2017. Ce rapport en livre un bilan bien plus exhaustif, et on peut retenir, à titre d'exemple, l'application

du principe du « cran d'arrêt », dont nous avons amplement fait la promotion afin d'enrayer l'hémorragie des dépenses publiques. On peut penser également à la mobilisation mise en branle par le CPQ portant sur l'importance d'intervenir pour assurer la viabilité des régimes de pension à plus long terme ou aux différentes mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire par le resserrement de la gestion des effectifs et du contrôle des programmes. Nous pouvons souligner aussi nos efforts qui ont mené à l'obtention, en 2014, d'une commission d'examen de la fiscalité québécoise et d'un nouveau gel des taux de cotisation à l'assurance-emploi et au régime d'assurance parentale.

À l'interne, l'année 2014 a été marquée par plusieurs changements au sein de l'équipe de la permanence, particulièrement au sein de l'équipe des communications et des affaires publiques. Dans le cadre d'une nouvelle planification stratégique pour 2014-2017, et en parallèle avec une refonte de certains de nos outils multimédias, beaucoup d'énergies ont été investies également dans la préparation de la campagne PROSPERITE.QUEBEC, dont le blogue a pu voir le jour comme prévu, vers la fin de l'automne.

Mobilisant la communauté du milieu des affaires et s'adressant au grand public afin de faire le pont entre le développement économique et la qualité de vie des Québécois, ce projet permettra d'élargir la portée du CPQ. Déjà, les stratégies déployées en 2014, dont, notamment, le lancement d'une tournée des régions, ont établi les assises d'une nouvelle culture de la prospérité, caractérisée par une vision du développement économique redéfinie et intégrée aux réalités et aux aspirations de la société québécoise d'aujourd'hui et de demain.

« Aujourd'hui, nous constatons avec satisfaction que les priorités du gouvernement actuel sont fortement inspirées des propositions du CPQ... »

Yves-Thomas Dorval
Président-directeur général

UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE, ABONDANTE ET À COÛT CONCURRENTIEL

ENJEUX L'évolution démographique du Québec influencera à la baisse la capacité de renouvellement de la main-d'œuvre et la proportion de la population active. Afin de permettre aux entreprises de prospérer, le Québec a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée, abondante et à un coût concurrentiel. Il faut accélérer son adaptation au vieillissement de la population, la rendre davantage en phase avec les besoins actuels et futurs du marché du travail, en plus de favoriser l'intégration des immigrants à la population active. Par ailleurs, il importe aussi de veiller à réduire le niveau global des taxes sur la masse salariale et de recadrer les programmes de soutien de la main-d'œuvre.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2014



© Geneviève Le May

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Janvier

Commentaires sur le projet de loi n° 60 – *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*.

Mai

Mémoire soumis à la Cour suprême du Canada en vue de son intervention dans la cause opposant le gouvernement de Saskatchewan à la Saskatchewan Federation of Labour, à propos de la protection du recours à la grève en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* (Cahiers de sources, vol. 1, 2 et 3).

Commentaires sur le document de discussion de la ministre fédérale du Travail relatif aux modifications des normes fédérales du travail ayant trait aux aidants naturels.

Juin

Commentaires exprimés lors de la consultation du ministère des Finances du Canada sur un projet de cadre fédéral relatif aux régimes de retraite à prestations cibles.

ÉVÉNEMENTS

24 février 2014

Les meilleures pratiques de francisation dans les entreprises

Le colloque du CPQ sur la francisation dans les entreprises au Québec, tenu en collaboration avec l'Office québécois de la langue française (OQLF), a réuni plus de 200 dirigeants d'entreprises, d'associations patronales et de responsables en francisation pour échanger des vues sur les différentes problématiques et les meilleures pratiques en matière de francisation. En compagnie de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la *Charte de la langue française*, Diane De Courcy, cet événement a permis de mettre de l'avant les orientations gouvernementales portant sur l'immigration et la politique linguistique ainsi que sur l'importance et les nombreux avantages liés à un usage accru du français comme langue de travail, du commerce et des affaires.

24 mars 2014

Colloque sur les relations du travail

À l'occasion des 50 ans d'existence du *Code du travail*, une centaine de personnes se sont rassemblées au colloque du CPQ à l'intention des employeurs pour dresser un bilan rétrospectif des relations du travail du dernier demi-siècle et discuter des enjeux futurs en la matière. Réal Mireault, ancien sous-ministre du Travail, a présenté l'état des relations du travail au Québec en 1964 : il a été question, entre autres, de pistes de modifications à apporter pour bonifier le *Code du travail* d'aujourd'hui.

GAINS OBTENUS EN 2014



Santé et sécurité du travail – La rigueur et l’expertise unique du CPQ toujours payantes pour les employeurs

Depuis 2012, et pour la quatrième année consécutive, grâce aux efforts de prévention et de gestion des employeurs ainsi qu’aux prises de position en matière de politique de capitalisation des administrateurs du CPQ siégeant au conseil d’administration de la CSST, le taux moyen de cotisation à la CSST connaîtra à nouveau une baisse en 2015 à 1,94, soit son plus bas niveau depuis 1993. En cinq ans, ce sont 325 millions \$ qu’ont économisés les employeurs par ces réductions successives. Ces efforts se sont également traduits par une réduction des lésions professionnelles d’environ 2 % pour 2014, comparée à 2013, et par une baisse des décès de 14 % entre 2013 et 2014. De plus, le régime de la CSST est dorénavant plus en santé, la capitalisation du régime atteignant désormais 100 % alors qu’en 2009 elle se situait à 69 % à la suite de la crise financière.

Cotisations sur la masse salariale – Des gels de taux maintenus grâce aux interventions du CPQ

Les interventions soutenues du CPQ au cours des derniers mois ont contribué à s’assurer que la facture en matière de cotisations sur la masse salariale demeure concurrentielle :

- **Assurance-emploi** – À ce titre, le Conseil a obtenu des gains significatifs en ce qui a trait au gel des taux de cotisation à l’assurance-emploi pour 2015 et 2016 (2,13 \$ par 100 \$ de masse salariale) et à la mise en place, à partir de 2017, d’un mécanisme d’établissement des taux en fonction des besoins financiers du régime.
- **Régime québécois d’assurance parentale** – De plus, depuis 2012, le CPQ a permis de maintenir le gel des taux de cotisation au Régime québécois d’assurance parentale pour 2015 (0,782 %).

Régimes de retraite – La situation des régimes de retraite municipaux sur la bonne voie

La sensibilisation des élus et du grand public à l’urgence d’agir pour assurer la viabilité financière des régimes de retraite et en réduire les coûts pour les employeurs s’est soldée par une avancée de taille avec l’adoption du projet de loi n° 3 - *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

Immigration – Mise en œuvre d’une nouvelle politique d’immigration adaptée aux besoins du marché du travail

Le CPQ a manifesté à plusieurs reprises sa position concernant la difficulté d’intégration des immigrants sur le marché du travail, et l’importance de travailler en amont sur la sélection. Il s’est donc réjoui cette année de constater que le gouvernement du Québec a annoncé, lors de sa récente consultation en matière de politique d’immigration, sa volonté d’adopter un système basé sur la déclaration d’intérêt qui implique les employeurs et tient compte davantage des besoins du marché du travail dans la sélection, ce qui va dans le sens des recommandations du CPQ.

Adéquation formation/emploi – Renouvellement de l’entente fédérale-provinciale

Tout au long de l’année 2014, le CPQ est intervenu énergiquement sur toutes les tribunes ainsi qu’à la Commission des partenaires du marché du travail, afin qu’une meilleure adéquation formation/emploi fasse l’objet d’une priorité d’ensemble par le gouvernement du Québec et qu’une entente satisfaisante soit renouvelée avec le gouvernement fédéral à ce sujet.

ENJEUX La réglementation encadrant les initiatives économiques au Québec est actuellement plus lourde, contraignante et complexe que jamais. En plus d'être fort coûteuse, elle est parfois désuète ou redondante. Pour prospérer et libérer les entreprises d'un fardeau contre-productif, le Québec a besoin de se doter d'une réglementation plus intelligente, c'est-à-dire plus flexible, plus adaptée aux contraintes et à la taille des entreprises, et plus efficace.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

© Normand Huberdeau



INTERVENTIONS PUBLIQUES

Février

Commentaires sur le projet de Règlement sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), publié à la *Gazette officielle du Québec* le 12 mars 2014.

Avril

Commentaires sur le rapport de la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi (CNEAE), coprésidée par Rita Dionne-Marsolais et Gilles Duceppe.

Mai

Commentaires dans le cadre de la consultation d'Industrie Canada sur la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Commentaires dans le cadre de la consultation du ministère des Finances du Canada sur la planification fiscale internationale par les multinationales.

Septembre

Commentaires sur le projet de loi n° 8 – *Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitations agricoles*.

ÉVÉNEMENTS

14 mai 2014

Contrats publics et entreprises : où allons-nous?

Ce colloque a permis à la classe politique, à l'administration publique et aux entreprises de réfléchir aux solutions à proposer pour composer avec les changements dans l'attribution et la gestion des contrats publics, et toutes ses questions éthiques. M^e Suzanne Coupal, avocate et juge à la retraite de la Cour du Québec, a traité des enjeux plus généraux liés à l'intégrité, à l'éthique et au milieu des affaires, et une table ronde a permis de dégager certaines pistes pour établir de meilleures pratiques de gestion dans divers secteurs d'activité.

© Normand Huberdeau



GAINS OBTENUS EN 2014



Allégement réglementaire – Nomination d'un ministre délégué et composition d'un comité-conseil sur l'allégement réglementaire et administratif

Le CPQ a réclamé la poursuite d'un travail de fond sur l'allégement réglementaire afin de lutter contre l'alourdissement du fardeau administratif des entreprises. Ses interventions ont mené à l'adoption de la *Politique gouvernementale sur l'allégement réglementaire et administratif*, ainsi qu'à la nomination d'un ministre délégué et à la constitution d'un comité-conseil dédié à la question auquel siège le CPQ.

Relations du travail – Le CPQ actif sur de nombreux fronts

- **Obtention d'un régime particulier pour les travailleurs agricoles** – Les représentations par le CPQ des intérêts des employeurs sont venues favoriser, en 2014, un juste équilibre entre la liberté d'association des travailleurs agricoles et la compétitivité des employeurs de ce secteur. Dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 8 du gouvernement du Québec, les interventions du CPQ ont mené à la création d'un régime particulier à cette industrie.
- **Négociations des conventions collectives des secteurs institutionnel, commercial et industriel de la construction** – Le CPQ s'est porté en soutien de ses partenaires pour arriver à un dénouement satisfaisant et une entente de principe qui a permis d'éviter de justesse un conflit de travail qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques sur les chantiers.
- **Services essentiels et liberté d'association : un gros travail de représentation reste à poursuivre** – Le CPQ a présenté le point de vue des employeurs québécois devant la Cour

suprême du Canada dans l'affaire *Saskatchewan Federation of Labour*, portant sur la validité de dispositions législatives relatives au maintien des services essentiels et aux procédures d'accréditation syndicale. Ces démarches ont mené à la reconnaissance de la validité constitutionnelle de dispositions obligeant la tenue d'un vote au scrutin secret préalable à l'accréditation et à la confirmation de la liberté d'expression des employeurs dans le cadre du processus d'accréditation.

- **Conférence internationale du travail** – Il y a été question de l'application des normes internationales du travail, de modifications à la Convention sur le travail forcé, de la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle et de mesures visant à favoriser l'emploi.

Attestation de Revenu Québec – Un moindre mal

En 2014, le CPQ a épaulé les associations de la construction et les agences de placement sur l'obligation d'attestation de Revenu Québec, et a réussi à en limiter l'impact. En effet, même s'il s'agit d'une nouvelle obligation, il faut rappeler que la volonté de Revenu Québec était non seulement d'exiger une attestation, mais aussi d'obliger l'inscription de tous les débours, ce qui constituait un fardeau beaucoup plus substantiel.

Santé et sécurité du travail – Vers une norme ISO sur les systèmes de gestion en santé et sécurité du travail

Par l'entremise des représentations faites au sein du comité miroir canadien portant sur le développement d'une éventuelle norme ISO sur les systèmes de gestion en santé et sécurité du travail, un pas de plus a été accompli par le CPQ dans l'objectif de voir se créer une norme qui répond aux besoins des employeurs tout en visant la protection des travailleurs.

DES FINANCES PUBLIQUES SAINES ET UNE FISCALITÉ CONCURRENTIELLE

ENJEUX Malgré le niveau très élevé de sa fiscalité, parmi les plus lourdes en Amérique, le Québec continue d'accumuler la dette publique la plus importante en Amérique, dont environ 60 % sont attribuables à des déficits budgétaires cumulés. Son déficit structurel est significatif tandis que le poids de ses dépenses rend difficile l'atteinte de l'équilibre budgétaire en accaparant une grande part de la richesse collective. Avec une performance très ordinaire de l'économie québécoise, en plus de sa démographie vieillissante, le fait de vivre au-dessus de ses moyens mine la capacité de réponse du Québec aux cycles et aux aléas économiques, en plus d'hypothéquer la capacité des générations futures à prospérer et à atteindre le niveau de richesse collective qui leur permettra de réagir à leurs besoins essentiels en matière de santé, d'éducation, de justice, de sécurité, de services publics ou d'infrastructures.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

© Geneviève Le May



INTERVENTIONS PUBLIQUES

Janvier

Commentaires titrés *Un Québec prospère qui vit selon ses moyens* émis dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014-2015.

Février

Budget du Québec et élections 2014 – le CPQ interpelle les formations politiques afin qu'elles formulent des engagements concrets répondant à des enjeux critiques pour l'avenir du Québec.

Mars

Commentaires formulés sur le rapport d'étape du Chantier sur la politique de financement des universités.

Mai

Commentaires intitulés *Un Québec prospère qui vit selon ses moyens* soumis sur le budget 2014-2015.

Août

Commentaires émis dans le cadre des consultations du Comité permanent des finances de la Chambre des communes au regard du budget fédéral.

Octobre

Mémoire soumis à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.

Commentaires formulés sur le projet de loi n° 15 - *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*.

Novembre

Commentaires sur le projet de loi n° 10 - *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*.

Mémoire soumis à la Commission de révision permanente des programmes.



© Normand Huberdeau

GAINS OBTENUS EN 2014



Contrôle des dépenses publiques – Mise en application du principe du « cran d'arrêt » et création de la Commission de révision permanente des programmes (commission Robillard)

Avant et après les élections provinciales, le Conseil s'est distingué par une prise de position forte sur les dépenses publiques, militant pour l'établissement d'un « cran d'arrêt » sur toute nouvelle dépense publique qui ne serait pas compensée par une réduction équivalente des programmes existants. Le CPQ est ravi que le gouvernement se soit approprié cette proposition en instaurant formellement le principe du « cran d'arrêt » et en mettant sur pied la Commission de révision permanente des programmes, dont le mandat respecte les objectifs souhaités par le CPQ.

Poids de l'administration publique – Le CPQ partie prenante d'une optimisation des réseaux de la santé et des services sociaux et du resserrement du contrôle des effectifs de l'État

À l'occasion des consultations sur les projets de loi n^{os} 10 et 15, le CPQ a saisi d'excellentes et nombreuses occasions de réitérer l'importance de travailler au développement économique du Québec tout en assurant une saine gestion des finances publiques. Il a fait valoir l'importance de mettre en place une batterie de mesures visant autant les programmes que les structures ou les effectifs, de même qu'une meilleure gestion des relations du travail et des dossiers des ressources humaines de l'État.



Fiscalité des entreprises – Le CPQ à la défense des entreprises

- **Des coupures additionnelles à certains crédits d'impôt évitées** – Le CPQ, en 2014, a multiplié ses interventions pour sensibiliser le gouvernement aux impacts négatifs des coupures additionnelles à des crédits d'impôt au budget du 4 juin. Ses efforts ont porté des fruits lors de la mise à jour budgétaire, où les entreprises ont été relativement épargnées contrairement à ce que plusieurs craignaient.
- **Création de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (commission Godbout)** – En mettant sur pied la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, le gouvernement a répondu positivement à une demande de longue date du CPQ, qui répète depuis des années qu'il existe un écart qui défavorise le Québec comparativement au reste du Canada en matière de taxes sur la masse salariale. Cet état de fait a été rappelé judicieusement par la documentation gouvernementale en appui aux consultations de la Commission. Cette dernière a identifié clairement cette problématique comme désavantageant le Québec au net, et ce, malgré la présence de taux d'impôt des sociétés relativement concurrentiels.

Enseignement supérieur – Un levier supplémentaire modeste, mais important, à l'avantage du financement des universités

Dans le passé, le CPQ a joint régulièrement sa voix à celles de plusieurs partenaires, dont les universités, pour soutenir l'importance d'arrimer les droits de scolarité payés par les étudiants français à ceux payés par les étudiants du reste du Canada. En 2014, le CPQ est satisfait de constater l'adoption de cette mesure, qui relève surtout d'une question d'équité à l'égard des autres ressortissants internationaux.

ENJEUX La propension insuffisante des Québécois à se lancer en affaires et à créer des entreprises est une des carences qui minent l'atteinte d'un niveau plus élevé de performance économique. Le Québec accuse aussi un retard sur la plupart des pays développés en ce qui a trait à la productivité mesurée par la valeur de la production par heure travaillée. Une partie de cette faiblesse en matière de productivité réside dans la faiblesse de l'investissement et de la compétitivité. En outre, le Québec doit affronter une concurrence mondiale accrue et un déplacement des pôles de croissance économique vers l'Ouest canadien, sous l'effet combiné de l'exploitation pétrolière et du pouvoir d'attraction grandissant de la Chine, de l'Inde et d'autres pays émergents du Pacifique, comme en témoigne déjà sa balance commerciale négative depuis 10 ans.

Pourtant, le Québec peut compter sur plusieurs atouts importants :

- une main-d'œuvre hautement scolarisée et des institutions de calibre mondial;
- des ressources naturelles stratégiques et abondantes ainsi qu'une situation géographique avantageuse en première ligne des marchés tournés vers l'est;
- une économie et une structure industrielle parmi les plus diversifiées et les plus intégrées en Amérique du Nord, avec des leaders mondiaux dans différents domaines;
- une grande diversité culturelle en tant que pôle francophone en Amérique.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

© Normand Huberdeau



INTERVENTIONS PUBLIQUES

Février

Commentaires sur le projet de loi n° 3 - *Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste*, présentés dans le cadre des audiences publiques de la Commission des transports et de l'environnement.

Présentation de commentaires dans le cadre de la consultation publique d'Industrie Canada visant le renouvellement de la stratégie fédérale en matière de sciences, technologies et innovation.

Mai

Mémoire présenté au BAPE dans le cadre des audiences publiques sur les enjeux soulevés par l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses terres du Saint-Laurent.

Octobre

Commentaires et recommandations soumis à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

Commentaires présentés dans le cadre des consultations particulières de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale sur le projet de loi n° 11 - *Loi sur la Société du Plan Nord*.

ÉVÉNEMENTS

19 septembre 2014

Déjeuner-conférence sur les contrats publics

En présence de René Villemure, éthicien reconnu, cet événement a été l'occasion de faire ressortir l'importance de resserrer la gestion des contrats publics tout en redressant l'état des finances publiques et en travaillant à la relance de l'économie, et ce, sans alourdir ou allonger le fardeau administratif et la paperasse des entreprises. Le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, en était le conférencier d'honneur.

GAINS OBTENUS EN 2014



Ressources naturelles – Libérer leur potentiel entrepreneurial et leur exploitation responsable

Qu'il s'agisse de la relance du Plan Nord, pour lequel le CPQ a consenti à soutenir la création d'une société d'État, de la mise en œuvre avortée d'une nouvelle politique énergétique, de l'importance de la place des hydrocarbures produits au Canada dans le portefeuille économique et l'approvisionnement québécois ou, encore, de l'environnement d'affaires étouffant du secteur minier, les interventions du CPQ en 2014 ont été multiples pour tenter de débloquer plusieurs projets d'importance et libérer le plein potentiel du Québec.

Écofiscalité – Écologistes et gens d'affaires s'entendent sur l'importance d'améliorer la fiscalité des entreprises

Dans le cadre des travaux de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, le CPQ a présenté un mémoire sur l'écofiscalité au sein d'une alliance inusitée de groupes environnementaux et de gens d'affaires. Cette initiative a été l'occasion, entre autres, d'interpeller le gouvernement sur l'importance d'accompagner la mise en place du principe de l'utilisateur/pollueur payeur de mesures visant, en contrepartie, à défiscaliser les activités créatrices de valeur pour les entreprises, comme le travail et l'investissement, pour améliorer la compétitivité et la productivité du Québec.

Infrastructures – Poursuite des investissements fédéraux pour leur modernisation

À la suite de ses nombreuses interventions, le CPQ a été satisfait de constater que le gouvernement fédéral a annoncé, dans son budget 2014-2015, des investissements pertinents pour moderniser les infrastructures.

Construction – Défense de la réputation des employeurs et des entreprises devant la commission Charbonneau

Les intérêts des membres du CPQ ont été solidement représentés auprès de la commission Charbonneau, en vue de la soumission de ses recommandations, afin de faire valoir l'intégrité et le professionnalisme de la grande majorité des entreprises et des employeurs, dont la réputation a souffert des amalgames et de l'assimilation à une minorité d'individus malhonnêtes.

Libre-échange – Entente commerciale Canada – Union Européenne – Corée

Souscrivant aux objectifs de ces ententes et globalement satisfait de leurs modalités, le CPQ s'est montré très actif pour encourager le gouvernement fédéral et ses partenaires à accompagner les entreprises par de la formation et de l'information afin de les préparer à l'entrée en vigueur de ces accords afin qu'elles puissent tirer profit pleinement des occasions d'affaires qu'ils représentent.



Participation du CPQ au Sommet Canada-Europe

Le 26 septembre, Yves-Thomas Dorval participait au Sommet en présence du premier ministre du Canada, Stephen Harper, à l'occasion de la visite de Son Excellence Monsieur Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, et de Son Excellence Monsieur José Manuel Barroso, président de la Commission européenne.

ENJEUX Au cours des cinq dernières années, le CPQ a colligé des données et a examiné la situation relative aux principaux déterminants en matière économique au Québec, résultats publiés chaque année dans le *Bulletin de la prospérité du Québec*. Les constats qui s'en dégagent sont quelque peu ambivalents, dont celui d'une performance économique moyenne, voire inférieure, comparativement à des États similaires, particulièrement en Amérique du Nord, et ce, en dépit du potentiel extraordinaire du Québec.

C'est pour cette raison que le CPQ, il y a quatre ans, a entrepris une vaste consultation auprès des intervenants de tous horizons, dans tous les milieux, dans tous les secteurs d'activité et que, il y a plus de deux ans, il a mis en branle un projet de campagne visant à faire le pont entre le développement économique et le niveau de vie de la société québécoise.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

En 2014, le CPQ a ainsi entamé une première série d'actions concrètes, sous le signe de la mobilisation et de son engagement à l'égard de la prospérité du Québec.

Préparation de la campagne PROSPERITE.QUEBEC

Dans les coulisses, le CPQ a travaillé fort pendant plusieurs mois à préparer la campagne. Il s'est constitué une équipe interne et s'est adjoint des collaborateurs externes. Il a conclu des ententes de partenariats avec des entreprises et diverses associations, en plus d'inviter des blogueurs variés et influents à s'exprimer. Ensemble, ils ont développé les différentes plateformes de communications qui serviront à la campagne, ainsi qu'un plan de lancement.

Coup d'envoi d'une tournée régionale

À l'automne, le CPQ a amorcé une tournée régionale à la grandeur du Québec afin de présenter les différents déterminants de la prospérité. Ces rencontres avec les gens d'affaires représentent l'occasion de discuter des pistes de solution que le Québec doit mettre en œuvre afin de devenir une société plus prospère et, ainsi, offrir une meilleure qualité de vie à l'ensemble de ses citoyens.

Mise en ligne du blogue de la prospérité

Depuis la fin de novembre, le blogue PROSPERITE.QUEBEC est en activité et permet d'entretenir, par l'entremise d'intervenants de renom, un véritable dialogue sur le sujet. Chaque semaine, des personnes d'horizons multiples viendront alimenter la réflexion en partageant leur vision et leur expérience respectives sur ces questions.

Premier jalon d'un dialogue social à construire sur la prospérité, le blogue explorera notamment les questions suivantes : Comment définir la prospérité? Quelles sont les conditions pour favoriser la création d'un Québec

PROSPERITE.QUEBEC

En 2014, le CPQ a posé les premières pierres d'une campagne baptisée PROSPERITE.QUEBEC, une campagne inclusive regroupant ceux et celles qui croient au potentiel extraordinaire du Québec et qui désirent le libérer davantage de façon responsable et durable, au profit de l'ensemble de la société.

PROSPERITE.QUEBEC, sur un horizon de trois ans, permettra de faciliter les échanges afin d'expliquer et de valoriser le rôle des entreprises dans le processus de création de la richesse collective, de même que d'expliquer le lien entre la croissance économique et le niveau et la qualité de vie, en plus de faire connaître les atouts et les richesses du Québec. **L'objectif : Se donner le goût de prospérer!**

Sous le thème *La prospérité pour tous, avec tous et par tous!*, cette campagne novatrice est fondée sur le partage des expériences et des points de vue. Par l'entremise des témoignages d'entrepreneurs, de travailleurs, de jeunes, de personnalités et de personnes provenant de toutes les régions, PROSPERITE.QUEBEC souhaite contribuer à mettre en marche un mouvement pour un développement économique durable partout au Québec.

plus prospère? Sous quelle forme la création de richesse économique est-elle synonyme de création de richesse sociale? Par quels moyens? Quel est le rôle des entreprises et des entrepreneurs pour contribuer à un Québec plus prospère? Quel est le rôle des autres parties prenantes de la société? Comment susciter l'esprit entrepreneurial, moteur par excellence pour générer de la prospérité?

LE BLOGUE DE LA PROSPÉRITÉ



SOMMAIRE DES AUTRES ACTIVITÉS DU CPQ

En 2014, des communications plus diversifiées et plus interactives

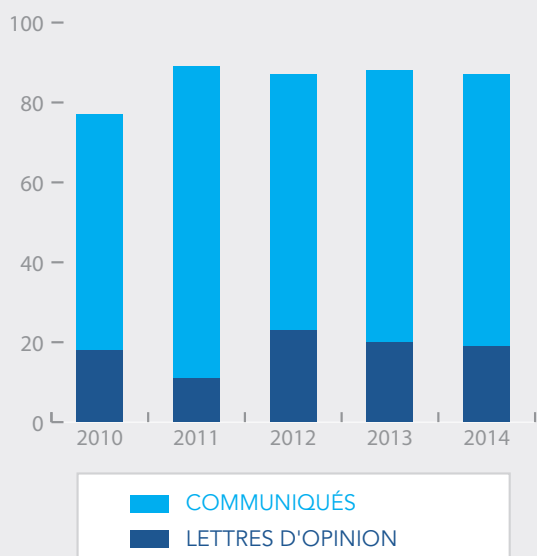
En 2014, le CPQ a entamé un virage important et nécessaire en faveur d'un repositionnement de ses stratégies de communication et de ses outils multimédias. La portée du CPQ dans les médias traditionnels a connu une baisse comparativement à 2013, pour la même quantité d'efforts, en raison d'une actualité moins prolifique. En revanche, elle a été accompagnée d'un accroissement de l'audience et d'un impact grandissant sur les plateformes numériques et les médias sociaux, qui sont devenus incontournables et constituent de puissants leviers.



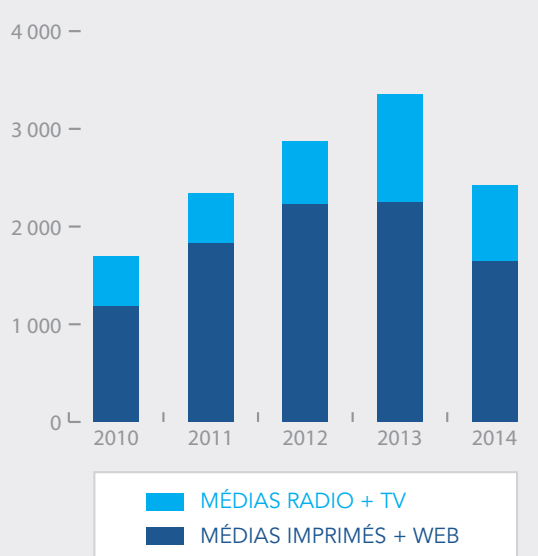
Faits saillants :

- en 2014, le CPQ a prononcé près d'une trentaine d'allocutions et rédigé une vingtaine de lettres d'opinion et près de 70 communiqués;
- la refonte du site web a permis d'améliorer grandement l'expérience de consultation, de lecture et de navigation, ce qui lui a valu une hausse de 37 % du nombre de visiteurs uniques et de 47 % du nombre de pages vues par rapport à 2013;
- le nombre d'abonnés dans les médias sociaux a connu une hausse cumulative soutenue de 25 % entre 2014 et 2013.

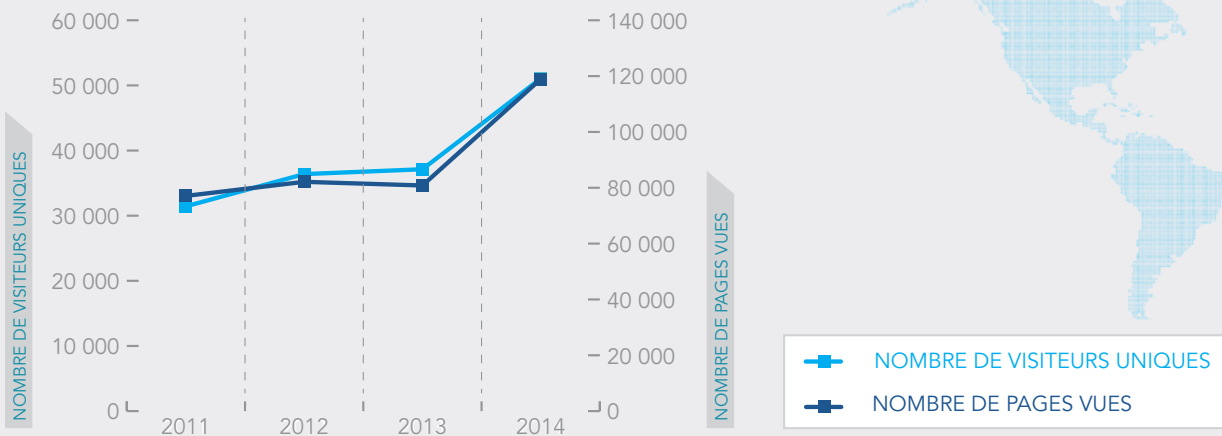
Évolution du nombre d'interventions médiatiques



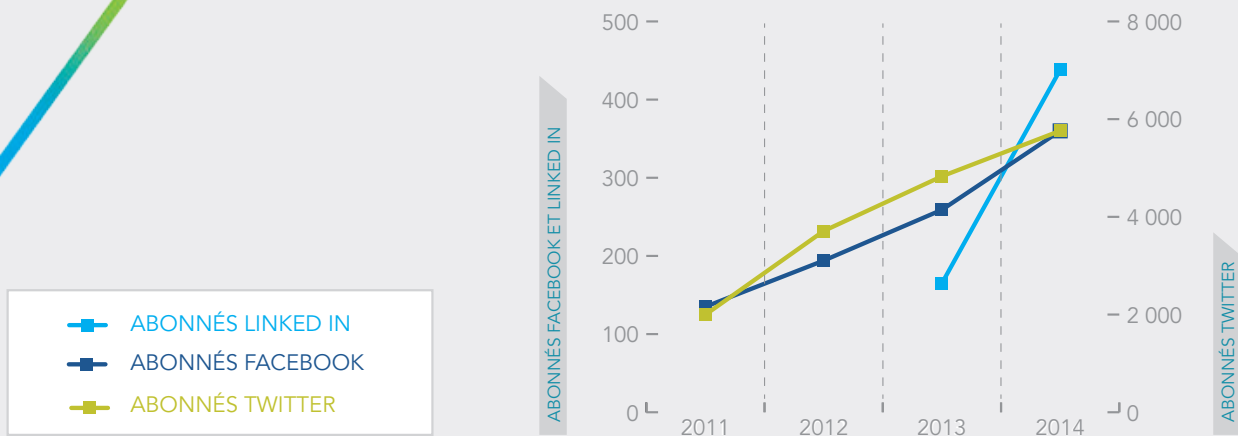
Évolution du nombre de parutions médiatiques



Progression de l'audience sur notre site primaire



Progression de l'audience dans les médias sociaux



Des contenus pertinents, toujours aussi populaires qu'appréciés

Bulletin de la prospérité du Québec 2014 : 5^e édition!

Depuis 2010, le Conseil du patronat du Québec publie le *Bulletin de la prospérité du Québec*, qui met en évidence les principales forces et les principales faiblesses du Québec comparées avec celles d'autres provinces canadiennes ou celles de plusieurs pays. Le dernier Bulletin comprenait également une analyse de la progression des indicateurs sur cinq ans.

Prévisions salariales 2015

Réalisée cette année en collaboration avec les firmes Mercer, Morneau Shepell, Normandin Beaudry, Towers Watson et le Centre québécois de service aux associations (CQSA), cette édition comprend une toute nouvelle section qui présente une analyse des tendances salariales dans le milieu associatif observées depuis 2009.



Concertation, influence, formation : des événements exclusifs à valeur ajoutée pour les membres

Des rencontres uniques, réunissant les membres et des leaders politiques ou des personnalités d'influence

En 2014, le CPQ a offert à ses membres de rencontrer le ministre des Finances et de l'Économie du Québec, Nicolas Marceau, le chef du deuxième groupe d'opposition à l'Assemblée nationale, François Legault, de même que le vice-président exécutif de Pétrolia, Alexandre Gagnon, le président du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, Michel Després, ou, encore, Alain Dubuc, chroniqueur à *La Presse*.

Au printemps, un déjeuner-débat électoral a été tenu le 24 mars, en compagnie de Nicolas Marceau, Jacques Daoust et Christian Dubé.

L'assemblée générale annuelle du CPQ : un moment fort de l'année

Très courue par les dirigeants d'entreprises et d'associations patronales, de même que par les représentants des médias, la 45^e assemblée générale annuelle s'est tenue le 8 avril 2014 à Montréal en compagnie du maire de Montréal, Denis Coderre, et du président de l'Union des municipalités, Éric Forest.

- À l'occasion de cet événement, Hervé Pomerleau, administrateur et fondateur de Pomerleau, s'est vu décerner le *Prix de carrière 2014*, tandis qu'un *Prix de carrière spécial* a été remis cette année, à titre posthume, à Luc Beauregard, président-fondateur du Groupe-conseil RES PUBLICA.
- Comme chaque année depuis plus de 25 ans, le Conseil du patronat a profité également de son assemblée générale pour récompenser l'engagement de personnalités importantes au développement économique du Québec en intronisant trois nouveaux membres à son prestigieux *Club des entrepreneurs* : Johanne Berry, Andrew Molson et Geoff Molson.
- Enfin, les étudiants Marie-Michelle Audet-Tremblay, de l'Université Laval, Marc-André Fournelle, de l'Université de Montréal, ainsi que Dorra Annabi, de l'Université du Québec en Outaouais, se sont vu décerner les Bourses Ghislain-Dufour, du nom de l'ancien dirigeant de l'organisation.



Cette assemblée a été l'occasion également de dévoiler la plateforme d'interventions stratégiques 2014-2017 du CPQ, qui propose plusieurs moyens concrets afin de mettre en œuvre les meilleures conditions possibles pour que le Québec puisse prospérer.



Des activités de formation et de concertation avec les membres dirigées vers des actions concrètes

- **Consultations sur les dossiers de l'heure** – Plusieurs rencontres de consultation ont été organisées en lien, notamment, avec la fiscalité québécoise et la révision des programmes dans la foulée des travaux des deux commissions mises sur pied à cet effet par le gouvernement du Québec ou, encore, à propos des enjeux entourant les régimes de retraite à prestations déterminées.
- **Membres issus des associations d'employeurs à la Commission des lésions professionnelles (CLP)** – Le CPQ a été mandaté pour jouer un rôle important, en 2014, dans la sélection et la formation initiale et continue des membres à la CLP.
- **CSST** – Comme plusieurs modifications de règlements visant à améliorer la SST ont été adoptées par les administrateurs de la CSST, le CPQ a rédigé près d'une vingtaine de fiches synthèses, une pour chacun des problèmes identifiés et comprenant les solutions consensuelles adoptées. Ces fiches ont été distribuées à tous les membres du CPQ et aux différentes instances politiques, et à la CSST. De plus, en 2014, le CPQ a contribué à l'implantation des déclarations électroniques des salaires à la CSST.
- **Conférences aux étudiants** – En 2014, la relève a pu entendre et réagir aux points de vue du CPQ sur différents enjeux de l'actualité du travail à l'occasion d'un cycle de conférences à l'intention des étudiants en droit et en relations industrielles de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval.

DES PARTENARIATS GAGNANTS

En 2014, le CPO a pu compter sur diverses collaborations, en plus d'appuyer certaines causes, reliées à ses priorités d'interventions 2014-2017.



Leaders diversité
Leaders diversité
Leaders diversité



Groupement
pour la promotion
de la sécurité financière



L'ÉQUIPE DU CPQ AU 31 DÉCEMBRE 2014

Le conseil d'administration

PRÉSIDENT

Louis-Marie Beaulieu, président du conseil et chef de la direction, Groupe Desgagnés inc.

VICE-PRÉSIDENT

Paul Dénoimée, vice-président contrôleur corporatif, Metro inc.

ADMINISTRATEURS

Jean Beauchesne, président-directeur général, Fédération des cégeps

Ève-Lyne Biron, présidente et chef de la direction, Biron Groupe santé (sortante)

Robert Bonhomme, associé, Borden Ladner Gervais, S.E.N.C.R.L., S.R.L. (« BLG »)

Caroll Carle, vice-président, Employés et culture, Gaz Métro

Yves-Thomas Dorval, président, Conseil du patronat du Québec

Marc Dugré, vice-président – finances, Association de la construction du Québec

Alain Harvey, vice-président, Capital humain, Division produits industriels de Kruger

Michel Patry, directeur, HEC Montréal

Nathalie Pilon, présidente, Canada Thomas & Betts

Éric Prud'homme, directeur général, Direction du Québec, Association des banquiers canadiens (Québec)

Pierre Richard, président-directeur général, Association des fabricants de meubles du Québec

Alain Robert, président, TNT2 inc.

Richard G. Roy, président et chef de la direction, Uni-Sélect inc.

Jean Simard, président-directeur général, Association de l'aluminium du Canada

Nathalie St-Pierre, vice-présidente Québec – Développement durable, Conseil canadien du commerce de détail

Martin Thibault, président, Absolutnet inc.

Clarence Turgeon, associé, Deloitte

Le personnel de la permanence

Yves-Thomas Dorval, président-directeur général

Michèle Bazin, vice-présidente – Affaires publiques

Luc Couture, vice-président – Développement et relations avec les membres

Carmel Laflamme, vice-présidente – Santé et sécurité du travail

Louis-Paul Lazure, vice-président – Communications (a quitté en avril 2014)

Jacques Leblanc, vice-président – Politiques de développement de la main-d'œuvre

Norma Kozhaya, vice-présidente – Recherche et économiste en chef

Dominique Morval, directrice principale – Communications

M^e Guy-François Lamy, directeur – Affaires juridiques

Dominique Malo, conseiller cadre – Santé, sécurité et relations du travail

Patrick Lemieux, conseiller principal – Communications (a quitté en août 2014)

Benjamin Laplatte, conseiller principal – Communications

Jean-François Lemieux, conseiller – Communications

Khedidja Bechir, coordonnatrice des activités comptables et des services administratifs

Chantal Picard, coordonnatrice – Services aux membres et aux instances

Geneviève Le May, adjointe de direction

Julie Lefebvre, adjointe administrative – Santé et sécurité du travail

Cynthia Janssens, coordonnatrice – Événements et communications

Djeneba Sall, réceptionniste

Partenaire **Platine**

 **NORTON ROSE FULBRIGHT**

Partenaire **Or**

QUEBECOR

Partenaires **Bronze**



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

L'instinct de la croissance™



ALCOA

MERCI À NOS PARTENAIRES



Conseil du patronat du Québec
1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510
Montréal (Québec) H3A 2R7

Téléphone : 514 288-5161
ou 1 877 288-5161
Télécopieur : 514 288-5165

www.cpq.qc.ca

Ce rapport d'activité 2014
a été produit par le Service des
communications du CPQ

Révision linguistique
Lucie Bélanger

Conception graphique
Oblik Communication-design